



Presbytère
3, place de l'église
35650.- LE RHEU

Téléphone : 02 99 60 70 20
Messagerie : paroisse.lerheu@orange.fr
Site du doyenné : www.doyennedemordelles.net

31^e dimanche du temps ordinaire année B (le 4 Novembre 2018)

Lecture du livre du Deutéronome (6, 2-6)

Moïse disait au peuple : « Tu craindras le Seigneur ton Dieu. Tous les jours de ta vie, toi, ainsi que ton fils et le fils de ton fils, tu observeras tous ses décrets et ses commandements, que je te prescris aujourd'hui, et tu auras longue vie. Israël, tu écouteras, tu veilleras à mettre en pratique ce qui t'apportera bonheur et fécondité, dans un pays ruisselant de lait et de miel, comme l'a dit le Seigneur, le Dieu de tes pères. Ecoute, Israël : le Seigneur notre Dieu est l'Unique. Tu l'aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. Ces paroles que je te donne aujourd'hui resteront dans ton cœur ».

Parole du Seigneur. Nous rendons grâce à Dieu

Psaume 17 (18) : Je t'aime, Seigneur, ma force

Je t'aime, Seigneur ma force :
Seigneur, mon roc, ma forteresse,
Dieu mon libérateur, le rocher qui m'abrite,
Mon bouclier, mon fort, mon arme de victoire !

Louange à Dieu!

Quand je fais appel au Seigneur,
je suis sauvé de tous mes ennemis.

Vive le Seigneur ! Béni soit mon Rocher !
Qu'il triomphe, le Dieu de ma victoire !
il donne à son roi de grandes victoires,
il se montre fidèle à son messie.

Chant de communion :

Refrain : *Devenez ce que vous recevez*

Baptisés en un seul Esprit,
Nous ne formons tous qu'un seul corps ;
Abreuvés de l'unique Esprit,
Nous n'avons qu'un seul Dieu et Père.

Rassasiés par le Pain de Vie,
Nous n'avons qu'un cœur et qu'une âme ;
Fortifiés par l'Amour du Christ,
Nous pouvons aimer comme il aime.

Envoyés par l'Esprit de Dieu
Et comblés de dons spirituels,
Nous marchons dans l'Amour du Christ,
Annonçant la Bonne Nouvelle.

Lecture de la lettre aux Hébreux (7, 23-28)

Frères, dans l'ancienne Alliance, un grand nombre de prêtres se sont succédé parce que la mort les empêchait de rester en fonction. Jésus, lui, parce qu'il demeure pour l'éternité, possède un sacerdoce qui ne passe pas. C'est pourquoi il est capable de sauver d'une manière définitive ceux qui par lui s'avancent vers Dieu, car il est toujours vivant pour intercéder en leur faveur.

C'est bien le grand prêtre qu'il nous fallait : saint, innocent, immaculé ; séparé maintenant des pécheurs, il est désormais plus que les cieus. Il n'a pas besoin, comme les autres grands prêtres, d'offrir chaque jour des sacrifices, d'abord pour ses péchés personnels, puis pour ceux du peuple ; cela il l'a fait une fois pour toutes en s'offrant lui-même. La loi de Moïse établit comme grands prêtres des hommes remplis de faiblesse ; mais la parole du serment divin, qui après la Loi, établit comme grand prêtre le Fils, conduit pour l'éternité à sa perfection.

Parole du Seigneur. Nous rendons grâce à Dieu

Evangile de Jésus Christ selon saint Marc (12, 28b-34)

En ce temps-là, un scribe s'avança vers Jésus pour lui demander : « Quel est le premier de tous les commandements ? » Jésus lui fit cette réponse :

« voici le premier : *Ecoute Israël : le Seigneur notre Dieu est l'unique Seigneur. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force.*

Et voici le second : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* Il n'y a pas de commandement plus grand que ceux-là ».

Le scribe reprit : « Fort bien, Maître, tu as dit vrai : Dieu est l'Unique et il n'y en a pas d'autre que lui. L'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, de toute sa force, et aimer son prochain comme soi-même, vaut mieux que toute offrande d'holocaustes et de sacrifices ». Jésus, voyant qu'il avait une remarque judicieuse, lui dit : « Tu n'es pas loin du royaume de Dieu. »

Et personne n'osait plus l'interroger.

Acclamons la Parole de Dieu. Louange à toi Seigneur Jésus

* Les intentions de prière et les offices du 3 au 11 novembre 2018

Samedi 3	18h à l'Hermitage	† Colombe et Georges ROUSSEL, leur fille Thérèse et leur famille † Mme Odile GUYONY
	18 H à Moigné	† Joseph CHÂTEL et ses enfants † Mme Madeleine GAILLARD † René MENEU et les défunts de la famille † Joseph et Juliette LEGENDRE et l'Abbé Alexandre LEGENDRE
Dimanche 4 31 ^{ème} dim B	9h45 au Rheu	† M. CONFLAND † Famille BALIN – BRIANTAIS † Émile et Marie POULAIN † Henri QUILLIVIC, Marguerite et René LESAGE † Catherine SILLARD, ses grands-parents et les défunts de la famille † Charles Yvon DESPREZ et les défunts de la famille Marie-Thérèse LEROUX (hospitalisée)
	11h à Chavagne	† Marie Jo PRIOUR † Denise GILLOIS -† Bernard MORVAN et défunts de la famille † BRUNO-CHALON -† Albert BRIERE et défunts de la famille BRIERE - CHALON

Mardi 6	8H30 à Chavagne et 18h30 au Rheu	Mercredi 7	18h à l'Hermitage (Presbytère) et 10h30 au Ch. du Moulin
Jeu 8	18h30 au Rheu	Vendredi 9	8h30 à Chavagne et 18h30 au Rheu

Samedi 10	////////////////////	////////////////////
Dimanche 11 32 ^{ème} dim B Commémoration de l'Armistice	9h45 à Chavagne	† Défunts des familles MALARD - GRUEL † Eugène BOUCARD † Rémi JOBIN et les défunts des familles JOBIN-MALARD † Henri CHÉREL † Jean Pierre DUPONT † Les anciens combattants UNC - AFN
	10h30 à l'Hermitage	† Alain PELARD † M. Louis BAGOT
	10h au Rheu	† M. & Mme CARDIN † Famille CLOSIER- PIRAULT † Léon GUYOT



* Les informations

ARMISTICE

L'armistice fut signé au petit matin du 11 novembre 1918 par le maréchal Foch dans son wagon de Rethondes en forêt de Compiègne. Il était accompagné de son chef d'état-major, le général Weygand, ainsi que d'amiraux britanniques ; du côté allemand, deux représentants du gouvernement (Matthias Erzberger et le Comte von Oberndorff), ainsi que deux officiers apposèrent leur signature. L'armistice prenait effet à 11 heures. Ce fut un immense soulagement qui se communiqua à travers les pays belligérants. C'est en souvenir de la liesse qui s'exprima dans les rues et sur les places publiques à partir de 11 heures que nous faisons sonner les cloches de nos églises ce 11 novembre à 11 heures.

➔ **Attention** ce dimanche 11 novembre plusieurs horaires de messes seront particuliers. Voir le tableau ci-dessus.

M.C.R.

Le M.C.R. (Mouvement Chrétien des Retraités) propose une journée de réflexion ouverte à tous autour de la réalité "Faire Église aujourd'hui" le **jeudi 29 novembre 2018** à la Maison diocésaine de Rennes de 9h30 à 16h30. Des feuilles d'inscription sont dans les présentoirs de chaque église de St Avit. Si vous êtes intéressés, il suffit de remplir le bulletin d'inscription en joignant votre chèque de participation soit 22 € : frais d'animation et repas. Le dernier délai est fixé au jeudi 15 novembre.

Vous pouvez remettre votre enveloppe :

- pour Chavagne à Maryvonne Girault (9 rue du Parc)
- pour Le Rheu à Jeannette Jeuland (2ter rue Jean Moulin)
- pour l'Hermitage à Simone Rué (58 Grande Rue)

SECOURS CATHOLIQUE

Rencontre Amitié Partage à 14h30 à l'Hermitage le **vendredi 9 novembre** à la salle du Presbytère.

SACREMENT DES MALADES

Une célébration paroissiale du sacrement pour les malades aura lieu le **samedi 10 novembre** à 15h à la salle des Bruyères du Rheu (au Champ du Moulin). Cette célébration n'est pas réservée aux résidents de la maison de retraite. Les personnes éprouvées dans leur santé peuvent venir librement recevoir ce sacrement.

CHORALES

En vue du sacrement des malades nos chorales sont invitées à une répétition **lundi 5 novembre** à 18h à l'église du Rheu.

FRATERNITÉS SYNODALES

Plusieurs équipes de "Fraternités synodales" s'étaient constituées dans notre paroisse pour adresser à l'évêque des suggestions pour la pastorale chrétienne. L'ensemble de ces suggestions venant de tout le diocèse a permis à l'évêque de nous écrire une lettre pastorale.

Les équipes "Fraternités synodales" de notre paroisse sont invitées à une rencontre autour de cette lettre pastorale **vendredi 9 novembre** à 20h30 aux salles St Avit du Rheu.

OBSÈQUES

M. Jacques CABANES est décédé à 91 ans.
Ses obsèques ont été célébrées au Rheu le 31 octobre.
Mme Marie Rose CARDONA est décédée à 84 ans.
Ses obsèques ont été célébrées à l'Hermitage le 3 novembre.